

Les horaires de fin des formations sont donnés à titre indicatif, en fonction du déroulé de chaque séance.

Les formations identifiées avec le sigle CFGA en jaune correspondent au cursus de formation CFGA du 1^{er} semestre. Celles qui sont identifiées avec le sigle CFGA en vert correspondent au cursus du 2^{ème} semestre (inscriptions ouvertes à compter du 26 août 2024). Ces deux cursus distincts permettent d'obtenir, à l'issue de chaque parcours semestriel complet, le Certificat de formation à la gestion associative (voir page du CFGA pour les conditions d'inscription).

CES FORMATIONS SONT ÉGALEMENT OUVERTES INDIVIDUELLEMENT, POUR TOUTE PERSONNE INTERESSÉE, HORS PARCOURS CFGA.

Les formations qui sont proposées dans ce programme sont prévues principalement en présentiel. Une offre de formation à distance sera proposée aux personnes inscrites si le présentiel n'est pas possible.

Pour compléter ce programme de formation, restez informés de l'actualité associative locale et des différentes manifestations et événements proposés par la Maison des Associations de la ville de Dijon, tout au long de l'année :

• Suivez-nous sur la page Facebook de la Maison des Associations www.facebook.com/maisondesassociationsdijon/

• Abonnez vous à notre newsletter maisondesassociations@ville-dijon.fr

• Consultez les informations diffusées sur les écrans d'accueil dans le hall de la Maison des Associations

• Consultez la page "Associations" sur le site internet de la ville de Dijon www.dijon.fr

• Contactez directement la Maison des Associations **03 80 74 56 56** ou maisondesassociations@ville-dijon.fr

Le certificat de formation à la gestion associative (CFGA)

Le certificat de formation à la gestion associative est un dispositif mis en place par le décret n° 2008-1013 du 1^{er} octobre 2008.

Il est délivré aux membres d'une association, âgés de seize ans minimum, qui ont suivi une formation théorique et pratique en vue de l'exercice de responsabilités bénévoles dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Ce certificat n'est pas un diplôme reconnu par l'État mais il permet d'acter le suivi d'un parcours de formation et de valoriser celui-ci par un document officiel.


Il permet également de développer des compétences pour une éventuelle recherche d'emploi dans le secteur associatif ou autre.



Cette formation est gratuite et s'adresse aux bénévoles, aux dirigeants, aux volontaires en service civique de plus de 16 ans et elle est constituée de 2 parties :

• Une formation théorique encadrée par un responsable pédagogique [30 heures] qui est intégrée au programme de formations proposé par la MDA (formations du 1^{er} et du 2nd semestre).

• Une formation pratique accomplie sous tutorat pédagogique (20 jours minimum).

La Ligue de l'enseignement 21, partenaire de La Maison des Associations, a obtenu l'agrément permettant de délivrer ce certificat.

 Les formations identifiées par le sigle CFGA, dans ce programme de formation, constituent le parcours obligatoire permettant de valider la formation théorique du certificat.

Deux sessions sont organisées en 2024, l'une au 1^{er} semestre identifiée CFGA en jaune,  la seconde au 2nd semestre, identifiée CFGA en vert. 

Les inscriptions à la session du 2nd semestre seront ouvertes à compter du lundi 26 août 2024.

Un livret de formation sera délivré en début de parcours, il permettra à la personne souhaitant s'engager dans ce dispositif de faire valider chaque formation par son formateur, au fur et à mesure de son parcours.

La formation pratique comprend la présentation de l'ensemble des activités de l'association, des rencontres avec les responsables de l'association pour définir le rôle de responsable associatif, la participation à la conduite d'un projet, à la tenue de réunions statutaires et à la gestion administrative ou financière de l'association.

Elle fera également l'objet d'une validation sur le livret de formation.

À l'issue de son parcours complet (formation théorique et formation pratique), un certificat de formation à la gestion associative (CFGA) sera remis à la personne ayant suivi le cursus.

POUR VOUS INSCRIRE ou pour tout renseignement complémentaire sur ce dispositif, merci de vous adresser à la **Ligue de l'enseignement 21**
Tél. : **07 49 62 27 03**
vperson@ligue21.org

Inscription aux formations sur <https://eservices.dijon.fr/association>

- Sauf indication contraire, les formations ont lieu à la Maison des Associations de Dijon ou en visioconférences.
- Elles sont gratuites mais nécessitent une inscription préalable.
- L'inscription se fait sur le site de la ville de Dijon : www.dijon.fr (rubrique Eservices/Votre compte, onglet "Association") ou en s'adressant à la MDA au 03 80 74 56 56.
- Inscriptions dans la limite des places disponibles. Merci de bien vouloir prévenir au moins 48 heures à l'avance en cas d'annulation de votre inscription.

Maison des Associations de la ville de Dijon (MDA)

2, rue des Corroyeurs - 21068 DIJON CEDEX
03 80 74 56 56 - maisondesassociations@ville-dijon.fr

 facebook.com/maisondesassociationsdijon


Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h30 et le samedi de 10h à 18h

Horaires d'été

Du 15 juillet au 17 août 2024

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Fermeture du 23 au 29 décembre 2024

 Site accessible aux personnes à mobilité réduite

Divia Bus/Tram

- T2 / Station "Monge/Cité de la gastronomie"
- L4, L5, L9, B12, B18, R33, R34, R35, R38 et City aux arrêts "Monge/Cité de la gastronomie"
- Corol à l'arrêt "1^{er} Mai Foyer"

DiviaVélodi

Station "Cité de la gastronomie", située sur le parvis de la Cité, du côté de la rue du Faubourg Raines > 32 emplacements

DiviaVéloPark

"Monge" > 40 places
Accessible 24h/24h et 7j/7j

DiviaPark

"Monge" > 433 places
Accessible 24h/24 et 7j/7j

Citiz

- Emplacement "Monge" > 9, rue des Corroyeurs avec 3 voitures
- Emplacement "1^{er} mai" > 43, rue de l'île avec 2 voitures



La ville de Dijon est adhérente du réseau national des maisons des associations



dijon.fr



2024

Responsables, porteurs de projets, bénévoles, salariés : pour vous aider à structurer et à développer vos activités associatives, participez aux formations gratuites proposées par la MDA et ses partenaires.

Formations

Éditorial



Si certaines associations disposent de salariés, nombreuses sont celles qui fonctionnent uniquement avec des bénévoles qui doivent, quand ils rejoignent une association, se former pour découvrir le monde associatif ou se perfectionner quant ils sont investis de longue date.

C'est pourquoi, cette année encore, la ville de Dijon vous propose un programme de formations afin de sécuriser, rassurer, motiver et fidéliser les bénévoles. Ces formations, dont le coût est entièrement pris en charge par la ville, sont élaborées en collaboration avec nos partenaires en tenant compte des besoins que vous avez exprimés.

Cette année, compte tenu du démarrage des travaux de rénovation et d'extension de la Maison des Associations, nous sommes contraints de limiter le nombre de formations. Toutefois les bénévoles, qui veulent aller plus loin et développer les compétences pour prendre des responsabilités,

pourront toujours bénéficier de deux sessions de formations afin d'obtenir le Certificat de formation à la gestion associative (CFGGA).

Pour compléter ce programme, la Maison des Associations renouvellera ses soirées d'information autour des thèmes essentiels qui font la qualité du fonctionnement associatif et vous permettent de créer vos propres réseaux.

Je tiens à remercier chaleureusement nos partenaires la Ligue de l'enseignement 21, le Pôle d'économie solidaire 21, le Groupe APSALC et les services de la ville de Dijon qui, par leur fidèle soutien, rendent possible la réalisation de ce programme de formations.

Nous espérons tous que ce programme 2024 répondra à nouveau à vos besoins et que lors du prochain Grand Déj nous aurons l'occasion de féliciter de nombreux nouveaux lauréats du Certificat de formation à la gestion associative !

Hamid EL HASSOUNI

Adjoint au maire délégué à la jeunesse, à la vie associative, à l'éducation populaire et aux savoirs populaires

LES FORMATIONS **Premier** semestre

Le fonctionnement d'une association

CF GA

Comprendre les spécificités de la Loi 1901. Les statuts, la gouvernance, le fonctionnement : toutes les informations pour faire vivre son association au quotidien.

JEUDI 18 JANVIER • 9H15/12H15

Intervenant ► Ligue de l'enseignement 21

Évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics

CF GA

Appréhender le panorama associatif local. Les relations avec les collectivités territoriales et l'État, remplir une demande de subvention type CERFA.

JEUDI 18 JANVIER • 14H/17H

Intervenants ► Ligue de l'enseignement 21
Service vie associative (ville de Dijon)

Les ressources financières d'une association

CF GA

Présentation de toutes les ressources financières possibles pour une association.

JEUDI 1^{ER} FÉVRIER • 9H15/12H15

Intervenant ► Ligue de l'enseignement 21

Bénévoles, salariés, volontaires : à chacun son rôle !

CF GA

Connaître les statuts et les rôles respectifs des bénévoles, des salariés et des volontaires pour un management efficace.

JEUDI 1^{ER} FÉVRIER • 14H/17H

Intervenant ► Ligue de l'enseignement 21

La responsabilité des dirigeants

CF GA

Connaître les obligations d'assurance et les responsabilités civile et pénale des dirigeants bénévoles.

JEUDI 15 FÉVRIER • 10H/12H

Intervenant ► Ligue de l'enseignement 21

Définir et rédiger son projet associatif

CF GA

Le projet associatif : un véritable atout pour mobiliser sur l'essentiel et pour construire l'avenir !

JEUDI 15 FÉVRIER • 14H/18H

Intervenant ► Pôle d'économie solidaire 21

La fonction "employeur"

CF GA

Présentation de la fonction employeur pour une association, du Chèque emploi associatif et du fonctionnement de la gestion salariale.

JEUDI 14 MARS • 9H15/12H15

Intervenant ► Groupe APSALC

Piloter un projet efficacement

CF GA

Construction et utilisation d'outils : rédaction du projet, rétro-planning, budget, évaluation...

JEUDI 14 MARS • 14H/18H

Intervenant ► Pôle d'économie solidaire 21

Comptabilité associative (niveau débutant)

Initiation à la comptabilité associative : bilan, compte de résultat, trésorerie (apports théoriques et exercices pratiques).

JEUDI 28 MARS • 9H15/12H15

ET 13H30/16H30

INSCRIPTION À LA JOURNÉE
Intervenant ► Ligue de l'enseignement 21

Le numérique au service des associations

CF GA

Présentation des services en ligne pour faciliter les formalités administratives des dirigeants dans le cadre de la simplification des démarches (subventions, modifications statutaires et des dirigeants, valideur CEC, siret...) et d'outils numériques pour booster le projet associatif.

JEUDI 11 AVRIL • 9H15/12H15

Intervenant ► Ligue de l'enseignement 21

Savoir pitcher son projet

Savoir présenter clairement son projet est une étape essentielle pour convaincre le grand public et de potentiels soutiens... mais cela ne s'improvise pas !

JEUDI 16 MAI • 14H/17H

Intervenant ► Pôle d'économie solidaire 21

Concevoir des visuels (initiation)

Vous devez créer une affiche ou un visuel pour votre association ? Venez vous initier à **CANVA**, application gratuite, intuitive et complète qui vous permettra de créer et de retoucher des visuels utilisables pour de la communication interne et/ou externe. Affiches, flyers, infographie, logo, vidéos, montage photo, présentation..., cette plateforme est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone et ne nécessite aucune connaissance en graphisme.

JEUDI 23 MAI • 9H15/12H15

ET 14H/17H

POUR DES RAISONS D'ORGANISATION, MERCI DE VENIR AVEC VOTRE ORDINATEUR

Intervenant ► Service vie associative (ville de Dijon)

LES FORMATIONS **Second** semestre

Le fonctionnement d'une association

CF GA

Comprendre les spécificités de la loi 1901. Les statuts, la gouvernance, le fonctionnement : toutes les informations pour faire vivre son association au quotidien.

JEUDI 26 SEPTEMBRE • 9H15/12H15

Intervenant ► Ligue de l'enseignement 21

Évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics

CF GA

Appréhender le panorama associatif local. Les relations avec les collectivités territoriales et l'État, remplir une demande de subvention type CERFA.

JEUDI 26 SEPTEMBRE • 14H/17H

Intervenants ► Ligue de l'enseignement 21
Service vie associative (ville de Dijon)

Concevoir des visuels (initiation)

Vous devez créer une affiche ou un visuel pour votre association ? Venez vous initier à **CANVA**, application gratuite, intuitive et complète qui vous permettra de créer et de retoucher des visuels utilisables pour de la communication interne et/ou externe. Affiches, flyers, infographie, logo, vidéos, montage photo, présentation..., cette plateforme est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone et ne nécessite aucune connaissance en graphisme.

JEUDI 10 OCTOBRE • 9H15/12H15

ET 14H/17H

POUR DES RAISONS D'ORGANISATION, MERCI DE VENIR AVEC VOTRE ORDINATEUR

Intervenant ► Service vie associative (ville de Dijon)

Les ressources financières d'une association

CF GA

Présentation de toutes les ressources financières possibles pour une association.

JEUDI 17 OCTOBRE • 9H15/12H15

Intervenant ► Ligue de l'enseignement 21

Bénévoles, salariés, volontaires : à chacun son rôle

CF GA

Connaître les statuts et les rôles respectifs des bénévoles, salariés et volontaires, pour un management efficace.

JEUDI 17 OCTOBRE • 14H/17H

Intervenant ► Ligue de l'enseignement 21

La responsabilité des dirigeants

CF GA

Connaître les obligations d'assurance et les responsabilités civile et pénale des dirigeants bénévoles.

JEUDI 7 NOVEMBRE • 10H/12H

Intervenant ► Ligue de l'enseignement 21

Définir et rédiger son projet associatif

CF GA

Le projet associatif : un véritable atout pour mobiliser sur l'essentiel et pour construire l'avenir !

JEUDI 7 NOVEMBRE • 14H/18H

Intervenant ► Pôle d'économie solidaire 21

La fonction "employeur"

CF GA

Présentation de la fonction employeur pour une association, du chèque emploi associatif et du fonctionnement de la gestion salariale.

JEUDI 21 NOVEMBRE • 9H15/12H15

Intervenant ► Groupe APSALC

Piloter un projet efficacement

CF GA

Construction et utilisation d'outils : rédaction du projet, rétro-planning, budget, évaluation...

JEUDI 21 NOVEMBRE • 14H/18H

Intervenant ► Pôle d'économie solidaire 21

Comptabilité associative (niveau débutant)

CF GA

Initiation à la comptabilité associative : bilan, compte de résultat, trésorerie (apports théoriques et exercices pratiques).

JEUDI 5 DÉCEMBRE • 9H15/12H15

ET 13H30/16H30

INSCRIPTION À LA JOURNÉE
Intervenant ► Ligue de l'enseignement 21

Le numérique au service des associations

CF GA

Présentation des services en ligne pour faciliter les formalités administratives des dirigeants dans le cadre de la simplification des démarches (subventions, modifications statutaires et des dirigeants, valideur CEC, siret...) et d'outils numériques pour booster le projet associatif.

JEUDI 12 DÉCEMBRE • 9H15/12H15

Intervenant ► Ligue de l'enseignement 21